



CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 27 FEVRIER 2019

Délibération N° 191 003

PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION 2015-2019

APPROBATION DU GUIDE DU PRIX DE CESSIION MODIFIE

Le Conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine,

Vu le décret N° 73-250 du 7 mars 1973 modifié portant création de l'Etablissement,

Vu le Programme Pluriannuel d'Intervention 2015-2019 approuvé le 4 mars 2015,

Vu les délibérations n°11/50, n°13/17, n°15/08, n°16/05 et n°17/05 portant approbation du guide méthodologique relatif aux prix de cession de l'EPFL et de diverses mesures relatives aux modalités de cession des biens de l'EPFL,

Vu le rapport du Directeur Général,

Sur proposition du Président,

-approuve le guide méthodologique relatif aux prix de cession, ci-annexé,

-charge le Directeur Général de mettre en œuvre la présente délibération

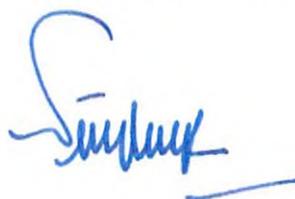
VU ET APPROUVE

Le 06 MARS 2019

Le Préfet de Région, par délégation
Le Secrétaire Général pour les Affaires
Régionales et Départementales


Blaise GOURTAY

Le Président du Conseil d'Administration,



Julien FREYBURGER